

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

NEUVIÈME ANNÉE N°1058 DU 14 JUIN 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

ÉDITION DU WEEK END

2014 ANNÉE DES CHÔMEURS ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE

PENSONS À TOUS NOS ANCÊTRES MORTS AU MOIS DE MAI

LA FRANCE

CENTRE DU SYSTÈME COLONIAL

DÉCROCHE

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 10

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 15

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 18

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 19

L'AGENDA page 21

Nombre de pages :25

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila ; wesleyAminata.**

SUIVEZ NOUS SUR : **LE WEB ; FACEBOOK ; TWITTER.**

2 LA NATION N° 1058/ SAMEDI 14 JUIN 2014

L' ÉDITORIAL DE JEAN PAUL ELUTHER

GÉOPOLITIQUE DU BALLON ROND

La Coupe du monde de foot, qui s'est amorcée hier au Brésil, est un grand événement sportif. Mais sur le terrain se dessinent souvent d'autres enjeux, d'ordre culturel, économique ou politique. Certains pays en profitent pour régler symboliquement leurs différends diplomatiques. D'autres espèrent qu'une bonne performance de leur équipe atténuera les tensions nationales, ou que cette tribune leur permettra de briller un peu plus sur la scène internationale. Dans bien des cas, les matchs dépassent de loin le simple cadre du terrain de foot. La Coupe du monde de football est le moment de représentation nationale à l'échelle internationale qui est le plus exacerbé. Pour la vie de millions de personnes et pour la vie politique sur la planète, je dirais que c'est plus important que d'être représenté à l'ONU. Ces 11 gars sur le terrain, c'est toute une nation qui se bat et qui joue. Si le contexte s'y prête et qu'il y a une charge émotionnelle, l'événement peut avoir une connotation politique. Cette «connotation politique» peut avoir des effets rassembleurs. Plusieurs pays africains, ethniquement divisés, ont ainsi profité du foot pour renforcer leur unité nationale. Idem pour l'Espagne, dont la victoire en Coupe du monde 2010 a peut-être, temporairement, calmé les ardeurs indépendantistes des Basques et des Catalans. À l'autre extrême, la portée symbolique de certains matchs peut entraîner de véritables dommages collatéraux. Par exemple en Argentine, la victoire finale en 1978 a permis à la junte militaire de prolonger sa dictature. Ou celui, plus extrême, du Salvador et du Honduras, entrés en guerre pour de vrai, après un match pour la qualification au Mondial, en 1969. Le Mondial 2014, au Brésil,

ne manquera pas d'être à son tour un théâtre à saveur politique. Outre le pays hôte, qui doit d'ores et déjà calmer le jeu et apaiser la fureur de ses citoyens, il est à prévoir que de longues rivalités se régleront sur le terrain, et que certains pays européens profiteront de l'événement pour se refaire une beauté. En Argentine qui n'a toujours pas digéré la perte des Malouines, aux mains de la Grande-Bretagne (plus de 900 morts en 1982). Il y a une semaine, dans un match hors concours contre la Slovaquie, l'équipe argentine a déployé une banderole disant: «Les Malouines sont argentines», faisant une fois de plus référence à l'archipel de l'Atlantique Sud, que le pays du tango revendique toujours. L'Angleterre et l'Argentine ont croisé le fer trois fois au Mondial, en 1986 (l'année des deux buts incroyables de Maradona), 1998 et 2002. Elles pourraient s'affronter de nouveau cette année si elles se retrouvent en demi-finale. La Bosnie- Herzégovine indépendante depuis 1992, participera pour la première fois de son histoire à la Coupe du monde. Plusieurs espèrent que cette grande première aidera le pays à surmonter les profondes divisions qui l'affligent depuis la guerre en ex-Yougoslavie, d'autant que l'équipe des Dragons serait un composite de Musulmans, de Serbes et de Croates. En avril, deux sénateurs américains ont suggéré d'exclure la Russie de la Coupe du monde, en raison de son annexion de la Crimée. Les responsables de la FIFA (Fédération internationale de football association) ont décliné la proposition, arguant que «les équipes nationales ne sont pas responsables des démarches des hommes politiques». À noter que le Mondial 2018 doit aussi se tenir en Russie. On ne sait pas si les installations des JO de Sotchi seront recyclées en stades de foot. Le président colombien Juan Manuel Santos est un si grand amateur de foot qu'il est allé en France au chevet du joueur étoile de la sélection, Radamel Falcao, blessé pendant un match pour Monaco. Ce beau geste (intéressé?) ne semble pas l'avoir aidé politiquement, puisque Santos a terminé deuxième au premier tour de l'élection présidentielle

colombienne en mai, derrière son rival Oscar Ivan Zuluaga. Le second tour aura lieu dimanche, avec en toile de fond la Coupe du monde et les négociations de paix avec les FARC, un dossier pour lequel Zuluaga prône la ligne dure, contrairement au président sortant. Dans un pays politiquement morcelé, où la droite séparatiste gagne du terrain (33% pour l'Alliance néo-flamande aux dernières législatives), l'équipe belge pourrait être un puissant facteur de réconciliation entre Flamands et Wallons. À l'image de l'équipe «black-blanc-beur» qui représentait la France en 1998, les Diables rouges, que plusieurs voient comme l'une des surprises potentielles de ce tournoi sont, pour moitié, des immigrés de première ou seconde génération, dont certains, comme le capitaine Vincent Kompany, un fils de Congolais, militent ouvertement pour une Belgique unie et ouverte à l'immigration. Cependant , que le foot triomphe .

AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LA FRANCE DÉCROCHE

Le Produit intérieur brut par habitant en France a "décroché" par rapport aux autres pays riches depuis 40 ans, selon une note publiée vendredi par le ministère de l'Economie et des Finances. "Entre 1975 et 2012, la France a vu son PIB par habitant progresser moins vite que la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)" regroupant 34 économies développées, selon une note rédigée par la direction du Trésor qui, au sein du ministère, est chargée entre autres de réfléchir aux grands axes de politique économique. Le PIB par tête est calculé en divisant la richesse produite en un an dans un pays par le nombre d'habitants. "Au-dessus de la moyenne" de l'OCDE en 1975, la France est tombée en bas de tableau, selon cette note qui souligne que seule l'Italie et l'Espagne font moins bien désormais. L'auteure de la note, Camille Thubin, explique le phénomène à la fois par une "démographie qui pénalise

temporairement la France", un effet qui devrait s'atténuer au cours des prochaines années, par un "déficit" du taux d'activité des jeunes et des seniors, et par une "stagnation relative" de la productivité, conjuguée à un recul du nombre d'heures travaillées. La France est par ailleurs à la traîne des pays du nord de l'Europe en ce qui concerne l'activité des femmes. Elle identifie des "leviers" à actionner pour remédier à ce décrochage: augmenter le taux d'activité, en particulier des plus âgés; diminuer le chômage structurel; et doper la productivité en faisant jouer l'innovation, mais aussi la concurrence et la "flexicurité". La "flexicurité" ou "flexisécurité" est un concept importé du Danemark, qui conjugue une plus grande souplesse pour les employeurs (contrats courts, licenciements facilités), un système d'indemnisation généreux des chômeurs et une politique de l'emploi très active, incitant au retour sur le marché du travail.

MONDIAL 2014

LES RÉSULTATS DU JOUR

Le Mexique, vainqueur 1-0 vendredi 13 juin à Natal d'un Cameroun extrêmement décevant, s'est mis en situation favorable pour une éventuelle qualification dans le groupe A, dont il affrontera le Brésil, mardi. Le succès mexicain est indiscutable et il permet d'évacuer rapidement la question de l'arbitrage. Car, après le penalty généreusement accordé au Brésil face à la Croatie jeudi, les deux buts mystérieusement refusés vendredi au Mexicain Giovanni Dos Santos auraient pu faire parler. Mais ces décisions n'ont finalement pas influé sur le résultat du match.

Après le premier match du groupe B, qui a vu l'écrasante victoire des Pays-Bas sur l'Espagne, le Chili a vaincu l'Australie pour son entrée dans la compétition. Les buts chiliens ont été marqués par Sanchez (12e minute), Valdivia (14e) et Beauséjour (92e). L'Australie avait réduit l'écart par Cahill (35e).

Rarement attendue et toujours présente dans les grands rendez-vous, l'Italie s'est montrée fidèle à sa réputation pour son entrée en lice dans ce Mondial brésilien. L'Angleterre en a fait les frais, défaite 1-2 à Manaus. Sans contestation possible.

Remplaçant face au Japon dimanche, Didier Drogba a indirectement fait basculer la rencontre après son entrée, les deux buts ivoiriens contre le Japon (2-1) intervenant quelques instants après son entrée en jeu. Les Eléphants ne peuvent pas se passer de son apport et devront compter sur lui pour aller loin dans ce Mondial. Notre antisèche.

ÉCONOMIE , SOCIAL , SCIENCES, TECHNOLOGIE

LE BUSINESS DU DON DU SANG

Comme chaque année est célébrée, samedi 14 juin, la Journée mondiale des donneurs de sang. Cet événement a été instauré, en 2004, par l'Organisation mondiale de la Santé "pour promouvoir le don de sang mais aussi remercier les donateurs du monde entier qui permettent de répondre aux besoins des patients et ainsi de sauver des vies". L'occasion pour revenir sur les besoins en sang en France et en Guadeloupe, l'utilité des dons et ce que cela rapporte économiquement. Tous les ans, le prix de la poche de sang est fixé par l'État en fonction des besoins des hôpitaux et des cliniques qui en font la demande. Ces établissements achètent les "produits sanguins labiles" à l'EFS aux tarifs fixés par un arrêté des ministres chargés de la Santé et de la Sécurité sociale conformément aux articles L1221-9 du code de la santé publique et L164-1 et R164-1 du code de la sécurité sociale. A titre d'exemple, la poche de concentré de globules rouges humains homologues coûte 183,84 euros. D'autres tarifs s'appliquent aux autres produits sanguins établis à partir du don initial . "La question de la réévaluation, ou de l'absence de réévaluation, des tarifs de cession est étudiée chaque année dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, explique-t-on au ministère de la Santé. Le prix est ajusté en tenant compte de deux impératifs: assurer l'équilibre financier de l'Établissement français du sang (EFS) et maîtriser l'impact sur l'ONDAM (Objectif national des dépenses d'assurance maladie) de l'augmentation de ces tarifs". Pour l'instant, l'équilibre financier est plus qu'assuré . L'EFS se rémunère en cédant les produits sanguins labiles aux établissements de santé et le plasma matière première au Laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies (LFB). Grâce à ces activités, l'EFS a réalisé un chiffre d'affaires de 936 millions d'euros en 2013 et un résultat net

de 15 millions d'euros. Si environ 80% de son budget sert à financer le fonctionnement de l'EFS, "l'excédent est totalement réinvesti dans l'autofinancement pour améliorer notre immobilier, mais aussi pour moderniser nos structures, nos laboratoires, etc", assure François Toujas. Le président de l'établissement public précise encore que 1,7% du chiffre d'affaires sert à financer la recherche. Si quelques partenariats sont noués avec des institutions comme l'Inserm, la recherche se fait essentiellement en interne avec les 200 chercheurs de l'EFS. En revanche, l'établissement public ne collabore pas avec des gros laboratoires privés ou des start-up qui peuvent proposer leurs innovations. Le législateur demande à l'EFS de garantir l'autosuffisance nationale. Pour ce faire, des collectes sont organisées sur tout le territoire (voir le point "Comment et où donner son sang"). "La collecte est organisée de façon à s'adapter aux besoins", explique François Toujas. L'EFS a notamment dû se mobiliser entre 2000 et 2010 où la demande en globules rouges a augmenté de 30%, avant de se stabiliser. Par principe, la gestion et l'utilisation des stocks est 100% nationale. Pour autant, "en cas de grave crise sanitaire qui demanderait des quantités de sang que nous n'arriverions pas à obtenir par les collectes de dons, on pourrait envisager qu'un arrêté ministériel permette de demander l'aide d'autres pays. Mais depuis dix ans qu'existent l'EFS, cette situation n'est jamais arrivée", conclut le président de l'établissement public. Chaque jour, 10.000 dons de sang sont nécessaires pour subvenir aux besoins français: traitement des maladies du sang (cancers, leucémies), subvenir aux besoins dans le cadres d'actes chirurgicaux, mais aussi d'urgence (accidents) ou aux hémorragies qui ont lieu lors des accouchements par exemple. Les dons de sang permettent de soigner chaque année 1 million de malades. 2,6 millions de dons de sang total ont été effectués en 2013, selon les derniers chiffres de l'EFS. Sur les 1,7 million de donneurs, la majorité (51%) était des donneuses. Et 42,4 % des dons réalisés l'ont été par les 18-39 ans tandis que les dons de sang réalisés par les 50-64 ont représenté 53,4 %. En moyenne, ils se rendent dans un centre de collecte 1,82 fois par an. L'EFS a accueilli en 2012, 348.168 nouveaux donneurs contre 365.593 en 2011, soit 17.425 nouveaux donneurs en moins. La durée de vie des produits sanguins prélevés est courte: le sang ne se congèle pas et les plaquettes ne peuvent être conservés plus de cinq jours et les globules rouges, 42 jours. "Avant d'être transfusé, le sang doit franchir quatre étapes", indique François Toujas, président de l'Etablissement français du sang, établissement

public ayant le monopole sur la collecte du sang en France.

1. Le prélèvement

2. La préparation

"Une fois prélevée, chaque poche de sang est dirigée vers 1 des 17 centres de préparation répartis sur le territoire où elle sera filtrée, rapporte François Toujas. L'objectif de cette étape est de séparer les différents composants du sang, car le sang n'est jamais transfusé dans son intégralité. Le malade ne reçoit que le composant dont il a besoin".

3. La qualification biologique des dons

Au moment de chaque prélèvement est recueillie une poche de sang, mais également des tubes. Ces échantillons subissent une batterie de tests virologiques et immunologiques permettant de détecter si le sang est exploitable ou non. A la moindre anomalie, la poche est écartée et le donneur averti.

4. Créer des produits sur-mesure

Avant de distribuer le sang aux établissements de santé, l'EFS constitue des produits qui permettront de répondre aux différents besoins des malades en sélectionnant les globules rouges qui lui correspondent le plus. Car en fonction de chaque type et rhésus, le sang ne présente pas les mêmes caractéristiques. Au total, on distingue en effet près de 200 typages.

Il existe différents types de dons: le don de sang total, le don de plasma et le don de plaquettes. Concentrons-nous sur le premier type de don, qui est le plus courant. Pour donner son sang, il faut être majeur et avoir entre 18 et 70 ans. Pour ce faire, le donneur doit se rendre dans 152 sites fixes de l'EFS ou sur 1 des 40.000 collectes mobiles organisées sur tout le territoire. Une fois inscrit, le candidat au don remplit un questionnaire. Il est reçu par un médecin pour un entretien confidentiel, qui s'assure que le don ne présente pas de risque ni pour lui ni pour le receveur. Pour être déclaré apte par le médecin, il doit remplir un certain nombre de critères sur son mode de vie et ses antécédents médicaux. Vient ensuite le temps du prélèvement (une dizaine de minutes), effectué

par un infirmier spécialement formé pour l'exercice. Les donateurs se voient alors offrir une collation destinée à éviter un malaise vagal. Au total, l'ensemble du parcours du donneur dure entre 30 et 45 minutes.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

À l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, le 12 juin, le Directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), Guy Ryder, a souligné que les enfants avaient droit à la protection, et notamment à la protection sociale, grâce à laquelle les enfants ne sont pas obligés de travailler ou peuvent être libérés du travail. « Les chiffres les plus récents de l'OIT, publiés en septembre 2013, révèlent qu'à l'échelle mondiale, le nombre d'enfants qui travaillent s'élève à 168 millions, soit un sur dix. Et parmi eux, 85 millions effectuent des travaux dangereux », a indiqué M. Ryder dans son message pour la journée. « Cette situation n'est pas irrémédiable et, d'ailleurs, elle évolue dans la bonne direction puisque le travail des enfants a diminué de plus de 30% depuis l'année 2000, et surtout entre 2008 et 2012. Néanmoins, cette évolution est trop lente. Pour en accélérer le rythme, nous devons adopter une démarche globale, c'est-à-dire nous attaquer à la cause du problème tout en portant, sans attendre, assistance aux enfants qui en ont besoin. Et pour ce faire, la protection sociale et la promotion des principes et droits fondamentaux au travail sont essentiels », a-t-il ajouté. Les facteurs déclencheurs du travail des enfants sont la pauvreté des familles, souvent associée à une perte soudaine de revenu. Il faut briser ce cercle en garantissant aux familles indigentes des ressources suffisantes, un revenu sûr et l'accès aux soins de santé. Ce sont là des mesures de protection sociale qui peuvent aider les familles à résister aux chocs sans avoir à retirer leurs enfants de l'école ni à les faire travailler. Selon le Rapport mondial de l'OIT sur la protection sociale 2014-15, beaucoup d'enfants ne bénéficient ni des prestations et ni de l'appui dont eux-mêmes et leur famille ont

besoin et qui changeraient radicalement leur vie, aujourd'hui et demain. De plus, les instruments de protection sociale destinés aux adultes, comme les prestations de chômage, les prestations de maternité et l'accès aux soins de santé, rendent les familles moins vulnérables, et réduisent le risque d'obliger les enfants à travailler pour compenser la perte de revenu des adultes. « Nous voulons des systèmes de sécurité sociale bien conçus, qui tiennent compte des besoins des plus jeunes et contribuent à la lutte contre le travail des enfants. Le fait de ne pas investir suffisamment pour eux porte atteinte aux droits des enfants, surtout à celui de ne pas devoir travailler, et compromet leurs propres perspectives d'avenir et celles de leur pays », a affirmé M. Ryder. La bonne réponse au problème du travail des enfants consiste, selon l'OIT, à combiner la protection sociale, l'instruction universelle obligatoire, formelle et de qualité au moins jusqu'à l'âge minimum d'admission à l'emploi, le travail décent pour les adultes et les jeunes en âge de travailler, une législation efficace et un dialogue social fort. « Aujourd'hui, nous appelons tous les acteurs du mouvement mondial contre le travail des enfants - les gouvernements, les organisations de travailleurs et d'employeurs, les organisations internationales, les entreprises, la société civile et les organisations de jeunes - à réaffirmer leur volonté d'agir et à unir leurs efforts », a déclaré M. Ryder . « Nous devons choisir les bonnes politiques et renforcer la solidarité. Rien ne doit nous freiner sur la voie de l'élimination du travail des enfants. Ensemble, passons à la vitesse supérieure et reléguons le travail des enfants au passé ».

LE PAPE VOLE AU SECOURS DES EXCLUS

Une nouvelle fois, le pape mets en garde contre les dérives du système et ses effets pervers. Dans un entretien donné au journal Catalan "La Vanguardia" le Saint-Père critique le modèle économique actuel. Une prise de position qui fait échos au discours du 9 mai, au Vatican, prononcé en présence d'une délégation de l'ONU. Un discours qui avait été marqué par son engagement et sa demande, auprès de la délégation, à se mobiliser en faveur d'une éthique mondiale contre les injustices économiques. Un modèle économique très critiqué lors de son entretien qui selon lui "alimente une culture de l'exclusion" en frappant les plus démunis, à savoir les jeunes et les personnes âgées, une exclusion qui serait liée directement aux fondements du modèle : "L'économie est motivée par la volonté de posséder plus et paradoxalement, on

alimente une culture de l'exclusion. On exclut les jeunes lorsqu'on limite la natalité. On exclut aussi les personnes âgées parce qu'elles ne servent plus, elles ne produisent plus". Un constat alarmiste pour le Saint-Père qui s'interroge sur la viabilité de ce système et sa pérennisation, mis en péril par le manque de transmission intergénérationnelle: "En excluant les jeunes et les personnes âgées, on exclut les possibilités d'avenir d'un peuple car les jeunes tirent avec force vers l'avant et parce que les anciens nous donnent la sagesse, ils sont la mémoire de ce peuple et ils doivent la transmettre aux jeunes."Principal facteur de la dérive de ce modèle pour le pape : le manque d'humanisme. Une carence inacceptable au sein du système : "Au coeur de tout système économique doit se trouver l'homme, l'homme et la femme, et tout le reste doit être au service de cet homme. Mais nous, nous avons mis l'argent au coeur, le dieu argent. Nous sommes tombés dans le péché d'idolâtrie"

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBE

L' INFLATION AU VENEZUELA

L'inflation sur les 12 derniers mois a dépassé les 60% au Venezuela en raison "des troubles politiques" dont le pays est le théâtre, a indiqué jeudi la Banque centrale (BCV) dans un rapport. "La variation annuelle (des prix) correspondant au mois de mai se situe à 60,9%, en baisse par rapport aux 61,5% observés le mois précédent", souligne la BCV sur sa page web. L'indice des prix à la consommation (INPC) a enregistré en mai une hausse de 5,7% par rapport au mois précédent. "Des perturbations exceptionnelles, sans rapport direct avec l'activité productive, ont influé négativement sur l'INPC (...) avec des conséquences sur l'inflation", justifie la BCV. Les secteurs les plus affectés sont les aliments (+6,4% sur un mois), les restaurants et hôtels (+6,9%) et le transport (+10,1%). "Les mois d'avril et mai continuent d'être affectés par les événements politiques qui se sont concentrés dans quelques unes des principales villes du pays et ont nui en partie au processus de production, distribution et commercialisation des biens et services d'usage courant", ajoute le rapport. Le Venezuela a été le théâtre depuis début février de manifestations d'étudiants et d'opposants au gouvernement du président socialiste Nicolas Maduro, protestant contre l'insécurité mais également la mauvaise

santé de l'économie. Les violences au cours ou en marge de ces manifestations ont fait officiellement 42 morts. Malgré ses plus importantes réserves de pétrole au monde, le Venezuela subit une des plus fortes inflation de la planète et les habitants font face à des pénuries récurrentes de farine, de sucre, de café, de papier toilette, de pièces détachées ou de produits d'hygiène, par exemple. Pour le quatrième mois consécutif, la BCV n'a pas diffusé son indice de pénurie, qui mesure le niveau d'approvisionnement dans les commerces.

LA JAMAÏQUE ET LE CANNABIS

Le gouvernement jamaïcain a proposé un amendement pour décriminaliser la possession de petites quantités de cannabis, qui ne donnerait plus lieu qu'à une amende et permettrait de désengorger le système judiciaire. Le ministre de la Justice Mark Golding a annoncé jeudi que la possession de moins de deux onces (environ 57 grammes) de cannabis, appelée «ganja» en Jamaïque, ne donnerait plus lieu qu'à une simple amende. Le gouvernement de la première ministre Portia Simpson-Miller veut également légaliser la possession et l'usage de marijuana pour raisons religieuses, médicales, ou à des fins de recherche. «Ces changements envisagés ne sont pas nouveaux», a souligné M. Golding. «La décriminalisation de la ganja en Jamaïque a fait l'objet de nombreuses études au fil des ans». M. Golding a également expliqué que cette proposition était motivée par la volonté de «réduire la charge qui pèse sur le système judiciaire». «Une condamnation pénale et les conséquences significatives à long terme ne sont pas justifiables lorsqu'il s'agit d'une infraction mineure», a-t-il dit. Le ministre a aussi indiqué que le gouvernement allait proposer un texte prochainement devant le Parlement pour nettoyer les casiers judiciaires des personnes condamnées par le passé pour la possession de petites quantités de cannabis. Dès 1977, une commission parlementaire avait proposé la décriminalisation du cannabis pour usage personnel et sa légalisation en cas d'usage médical. Si le Parlement approuve la proposition du gouvernement, la Jamaïque suivrait les traces de l'Uruguay, et des États américains de Washington et du Colorado, qui ont récemment légalisé l'usage du cannabis. Il n'a pas été précisé quand le Parlement allait examiner les propositions du gouvernement.

LE GOUVERNEMENT RÉAGIT

Les forces de sécurité irakiennes ont repris aux jihadistes trois villes proches de Bagdad et se préparaient samedi à une contre-offensive dans le nord du pays, où de larges territoires ont été conquis cette semaine par les insurgés. Signe de l'inquiétude grandissante de l'étranger face à cette offensive fulgurante, l'Iran, dont les relations se sont récemment détendues avec les États-Unis après des années de froid, a affirmé ne pas exclure une coopération avec Washington pour stopper les jihadistes qui ambitionnent de créer un État islamique à la frontière irako-syrienne. Le président américain Barack Obama avait dit vendredi étudier «toutes les options», sauf l'envoi de troupes au sol. En l'espace de trois jours, les combattants de l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL) ont pris Mossoul et sa province Ninive (nord), Tikrit et d'autres régions de la province de Salaheddine, ainsi que des secteurs des provinces de Diyala (est) et de Kirkouk (nord), rencontrant très peu de résistance des forces de sécurité. Leur objectif est à présent la capitale, où les rues étaient samedi quasi-désertes et les commerces fermés. Alors que le gouvernement a annoncé avoir mis en place un plan de sécurité pour défendre Bagdad, le premier ministre Nouri al-Maliki, commandant en chef des forces armées, a indiqué que son gouvernement lui avait octroyé des «pouvoirs illimités» pour combattre les insurgés. Sur le terrain, les forces de sécurité et des combattants de tribus ont repris samedi aux jihadistes les localités d'Ishaqi et à Muatassam, des villes de la province de Salaheddine proches de Bagdad, a indiqué le général Sabah al-Fatlawi. Un responsable de la police a indiqué que les corps brûlés de 12 policiers avaient été découverts à Ishaqi. Selon des témoins, la police et des habitants étaient déjà parvenus vendredi, un peu plus au sud, à chasser les insurgés de Dhoulouiya, qui avaient mis les jihadistes à 90 km de la capitale. Des renforts de la police et de l'armée, arrivés vendredi à Samarra (110 km au nord de Bagdad), s'apprêtaient par ailleurs à lancer une contre-offensive un peu plus au nord, selon un des commandants responsables de la sécurité locale. Selon lui, l'objectif est de reprendre Tikrit, chef-lieu de la province de Salaheddine, ainsi que Dour et Baiji. Samarra, une ville majoritairement sunnite, abrite l'un des grands lieux saints chiites

d'Irak, le mausolée des imams Ali al-Hadi et Hassan al-Askari. Et c'est un attentat en 2006 contre ce mausolée qui avait déclenché une guerre confessionnelle meurtrière pendant deux ans. Signe de l'importance de Samarra, M. Maliki s'y est rendu vendredi pour une réunion de sécurité, alors que des témoins ont indiqué que les jihadistes s'apprêtaient à lancer un nouvel assaut sur la ville après une première repoussée mercredi. M. Maliki, haï par les jihadistes, est accusé par la minorité sunnite de la marginaliser et la persécuter. Les experts expliquent la débandade des forces de sécurité notamment par un entraînement lacunaire, la corruption et le climat pesant du confessionnalisme. À l'étranger, le président iranien Hassan Rohani a indiqué samedi que son pays pourrait envisager une coopération avec les États-Unis «si nous voyons que les États-Unis agissent contre les groupes terroristes». «Nous ne renverrons pas de troupes américaines au combat en Irak», avait indiqué la veille M. Obama, rappelant les «sacrifices extraordinaires» de troupes américaines dans ce pays où elles ont été stationnées de 2003 à 2011. M. Obama a dit examiner «un éventail d'options pour soutenir les forces de sécurité irakiennes», précisant qu'il ne fallait pas s'attendre à une action américaine «du jour au lendemain». Il a également déclaré que «sans effort politique, toute action militaire sera vouée à l'échec». La haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Mme Navi Pillay, s'est pour sa part alarmée après que l'ONU a reçu des informations selon lesquelles des «soldats irakiens ont été sommairement exécutés durant la prise de Mossoul». L'EIIL est réputé pour ses exactions, rapt et exécutions, en particulier en Syrie où le groupe est très actif. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a déjà fait état de la fuite d'environ 40 000 personnes de Tikrit et Samarra, et de plus de 500 000 de Mossoul.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

Après un début de séance dans le rouge, la plupart des marchés asiatiques ont inversé la tendance après la publication de statistiques chinoises meilleures que prévu. A Tokyo, l'indice Nikkei

gagne 0,8% en clôture, après le statu quo adopté par la Banque du Japon sur ses taux directeurs ce matin. De son côté, Hong Kong monte de 0,8% en séance, le Shanghai Composite progresse de 0,7%, Taiwan et Singapour sont proches de l'équilibre, de même que Bombay (indice BSE Sensex) et Taiwan (-0,09%). Enfin, à la baisse, Séoul recule de 1% et Sydney cède 0,4%. Malgré l'accumulation de ces nuages géopolitiques, les investisseurs asiatiques ont préféré regarder du côté de la Chine ce matin, où de nouveaux signes d'amélioration se sont manifestés. Les ventes de détail ont augmenté de 12,5% en mai sur un an, un chiffre supérieur aux attentes (+12,1% selon le consensus 'Reuters'). La production industrielle a elle aussi progressé plus vite que prévu le mois dernier en Chine (+8,8% sur un an). Ces indicateurs confirment d'autres données publiées ces derniers jours: redressement de l'activité manufacturière et des services, et hausse de 7% des exportations en mai, après une quasi-stagnation en avril (+0,9%) et de fortes baisses en mars (-6,6%) et en février (-18,1%). Les mesures de relance ciblées annoncées en avril par Pékin (avantages fiscaux pour le PME, investissements dans le ferroviaire et le logement social...), associées à des injections de liquidités de la part de la banque centrale, semblent donc porter leurs fruits. L'objectif du gouvernement chinois d'atteindre une croissance de l'ordre de 7,5% cette année semble donc à nouveau à portée de main après le ralentissement observé au 1er trimestre.

ÉTATS UNIS

Wall Street a fini dans le vert ce vendredi soir, sans grande conviction, après des statistiques contrastées et une bonne surprise de la part d'Intel, le géant américain des processeurs ayant rehaussé ses prévisions financières. Du côté des indicateurs économiques, l'indice du sentiment des consommateurs américains mesuré par l'Université du Michigan et Reuters est ressorti sous les attentes... Par ailleurs, les investisseurs restent prudents face à la dégradation de la situation en Irak et à la hausse des prix du pétrole. Le DJIA a gagné 0,25% à 16.775 pts, le Nasdaq a repris 0,30% à 4.310 pts, et le S&P500 avance de 0,31% à 1.936 pts. Sur l'ensemble de la semaine, le DJIA a perdu 0,9%, le Nasdaq a cédé 0,2% et le S&P500 a reculé de 0,7%. D'après le rapport gouvernemental du jour aux Etats-Unis, l'indice des prix à la production pour le mois de mai 2014 s'est contracté de 0,2%, de manière inattendue, alors que le consensus tablait sur un léger gain

de 0,1%. Hors alimentaire et énergie, le PPI baisse de 0,1% en mai, contre +0,1% de consensus.

EUROPE

Les principales Bourses européennes ont terminé en repli vendredi, l'escalade des violences en Irak entraînant une brusque hausse des cours du pétrole et pesant sur l'appétit pour le risque des investisseurs. À Paris, le CAC 40 a cédé 0,24% (11,12 points) à 4.543,28 points. Le Footsie britannique abandonne 0,95% et le Dax allemand 0,26%, tandis que l'Ibex espagnol progresse de 0,23% et que le FTSE MIB italien de 0,01%. L'indice EuroStoxx 50 termine sur un note quasi-stable (-0,04%) comme le FTSEurofirst 300 (-0,16%). Les investisseurs s'inquiètent de la situation en Irak, où les djihadistes de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) gagnent du terrain et progressent vers Bagdad. La plus haute autorité religieuse des chiites d'Irak, le grand ayatollah Ali Sistani, a exhorté vendredi la population à prendre les armes pour leur faire pièce. "Le marché cherchait une excuse pour prendre ses profits après un rally qui l'avait conduit à de nouveaux plus hauts et les tensions en Irak ont donné une occasion aux investisseurs de réduire leurs positions", a commenté Philippe Gijssels, responsable de la recherche chez BNP Paribas Fortis Global Markets.

CHANGE

L'euro repartait en légère baisse face au dollar vendredi, dans un marché calme en l'absence d'indicateurs économiques majeurs, tandis que la livre grimpait, portée par des attentes de resserrement monétaire anticipé au Royaume-Uni. Vers 13H00 GMT, la monnaie unique européenne valait 1,3540 dollar, contre 1,3553 dollar jeudi vers 21H00 GMT. L'euro montait face à la monnaie nippone, à 138,16 yens contre 137,80 yens jeudi soir. Le dollar aussi gagnait un peu de terrain face à la devise japonaise, à 102,04 yens contre 101,68 yens la veille. Vers 13H00 GMT, la livre britannique montait face à l'euro, à 79,78 pence pour un euro, atteignant même vers 12H55 GMT 79,76 pence, son niveau le plus haut depuis mi-novembre 2012. La livre progressait également face au billet vert, à 1,6971 dollar pour une livre, grimpant même vers 07H50 GMT à 1,6992 dollar, son niveau le plus élevé depuis début mai, quand il avait atteint un sommet depuis début août 2009 (1,6996 dollar). La devise suisse se stabilisait face à l'euro, à

1,2177 franc suisse pour un euro, et baissait face au dollar, à 0,8994 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,2108 yuans pour un dollar, son niveau le plus fort en clôture depuis mi-avril, contre 6,2191 yuans la veille. L'once d'or a fini à 1.273 dollars au fixing du matin, contre 1.265,75 dollars jeudi soir. Vers 07H55 GMT, l'or a atteint 1.277,65 dollars l'once, son niveau le plus élevé en deux semaines et demi.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole ont terminé en hausse vendredi sur le marché new-yorkais Nymex, toujours portés par les inquiétudes liées à la situation en Irak, le deuxième pays exportateur de l'Opep. Le contrat juillet sur le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) CLc1 a gagné 38 cents, soit 0,36%, à 106,91 dollars le baril. Au moment de la clôture du Nymex, le Brent LCOc1 prenait 48 cents (+0,42%) à 113,50 dollars après avoir touché, à 114,69, son plus haut niveau depuis septembre. Le prix du baril de Brent a augmenté de plus de 5% sur l'ensemble de la semaine, sa plus forte hausse hebdomadaire depuis juillet 2013.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, DROIT, PATRIMOINE

LA LIQUIDATION JUDICIAIRE EN NOM PROPRE

Il arrive que certains chefs d'entreprise n'exploitent pas sous forme de société, ils exercent une activité, qu'elle soit commerciale ou libérale, en nom propre. Qu'arrive-t-il en cas de liquidation judiciaire ? Cela peut être un avantage ou un inconvénient selon que l'on a ou pas un patrimoine personnel. En effet, tout le passif, tant le passif professionnel que personnel, comme le crédit à la consommation par exemple, est englobé dans la procédure de liquidation judiciaire. Mais d'un côté si on peut englober les dettes personnelles, on doit répondre aussi de son patrimoine personnel, le patrimoine est compris en totalité. Cela peut poser certaines difficultés, si le chef d'entreprise est par exemple propriétaire d'une résidence principale d'habitation avec son conjoint et s'il ne bénéficie pas d'un contrat de mariage. S'il est marié sous le régime

de la communauté légale, le mandataire judiciaire pourra appréhender l'intégralité de ce patrimoine. On ne va pas liquider la communauté dans le cadre de la liquidation judiciaire, il pourra être appréhendé en totalité par le mandataire. C'est assez dangereux lorsqu'on exerce une activité en nom propre et qu'il n'y a pas de contrat de mariage. Il est possible évidemment d'aller voir son notaire quand on est exploitant individuel pour non seulement se prémunir grâce à un contrat de mariage de séparation de biens, qui est à mon sens la meilleure protection, mais il pourrait également à cette occasion être souscrit une déclaration d'insaisissabilité sur la résidence principale. Cette déclaration est issue de la loi Dutreil de 2003, qui permet à un chef d'entreprise, bien qu'il y ait une liquidation judiciaire de protéger sa résidence principale. Néanmoins le chef d'entreprise qui n'aura aucun patrimoine, répondra finalement du peu de biens qui lui appartiennent et pourra repartir de zéro avec une liquidation judiciaire en nom propre. Les enjeux peuvent être très importants, il est donc préférable de consulter son notaire pour les meilleures mesures de protection à prendre à la fois par rapport à sa résidence principale et vis-à-vis de son conjoint.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD

TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent.

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers augmente de 0,69 % sur un an. Au quatrième trimestre 2012, l'indice de référence des loyers atteint 124,83. Sur un an, il augmente de 0,69 %.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'ICC diminue (-1,46 %).

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

POPULATION

POPULATION 2011: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 (**4895** ménage et **3572** administration)

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

PRIX

MARS 2014 : 0,3 % % sur un mois ; 0,1 % sur un an.

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) en février 2014:68 810 (+0,5% sur un mois et 3,4 % sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en février 2014 : 1210 (- 3,9 % sur trois mois).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

AGENDA DU MOIS DE JUIN 2014

DÉLAI VARIABLE

- Déclaration et paiement de la TVA correspondant aux opérations d'avril 2014 et, éventuellement, demande de remboursement du crédit de TVA au titre du mois d'avril 2014.

JUIN 05

- Déclaration annuelle des honoraires, commissions et courtages versés en 2013 (DADS 2).• Dépôt des principales déclarations professionnelles annuelles :

- déclaration des résultats des titulaires de bénéfices industriels et commerciaux (BIC), de bénéfices agricoles (BA) et de bénéfices non commerciaux (BNC) imposés d'après un régime réel ;

- déclaration de participation à la formation professionnelle continue n° 2483 ;

- le cas échéant, déclaration n° 1447-M relative à la cotisation foncière des entreprises (CFE) ;

- déclaration n° 1330-CVAE relative à la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) ;

- déclaration n° 1329-DEF de liquidation et de régularisation de la CVAE 2013 et paiement de l'impôt correspondant ;

- déclaration récapitulative de la taxe sur les surfaces commerciales n° 3351-SD.

- Titulaires de bénéfices non commerciaux relevant du régime micro-BNC : option pour le régime de la déclaration contrôlée au titre de 2013-2014.

- Redevables de la TVA soumis au régime simplifié d'imposition :

déclaration annuelle de TVA (CA 12) et de régularisation de TVA.

- Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés n'ayant clos aucun exercice en 2013 ou ayant clos leur exercice le 31 décembre 2013 ou le 31 janvier 2014 : télétransmission de la déclaration des résultats n° 2065 et des documents annexes.
- Sociétés civiles immobilières non soumises à l'impôt sur les sociétés : déclaration de résultats de 2013 sur l'imprimé n° 2072 en double exemplaire.
- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires d'avril 2014 payés au plus tard le 30 avril 2014.
- Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.
- Professionnels libéraux : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS. • Artisans, commerçants et industriels n'ayant pas choisi la mensualisation : paiement trimestriel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.
- Professionnels libéraux n'ayant pas choisi la mensualisation : paiement trimestriel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.

JUIN 08

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : relevé des contrats de travail conclus ou résiliés en avril 2014 à transmettre à la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES).

JUIN 14

- Assujettis à la TVA ayant réalisé des opérations

intracommunautaires : dépôt auprès des douanes de la déclaration d'échanges de biens et de la déclaration européenne des services pour les opérations intervenues en avril 2014.

JUIN 15

- Sociétés assujetties à la contribution sociale de solidarité : déclaration et paiement de la contribution auprès du Régime social des indépendants (RSI).
- Personnes morales, organismes, fiducies et institutions comparables possédant des immeubles en France : déclaration spéciale n° 2746 et paiement de la taxe annuelle de 3 %.
- Employeurs assujettis à la taxe sur les salaires : paiement de la taxe sur les salaires payés en avril 2014 lorsque le total des sommes dues au titre de 2013 excédait 10 000 €.
- Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 31 décembre 2013, le 31 janvier 2014, ou qui n'ont pas clôturé d'exercice en 2013 : paiement du solde de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale ainsi que, le cas échéant, de la contribution exceptionnelle.
- Entreprises dont l'effectif est supérieur à 9 et inférieur à 50 salariés, et entreprises de 9 salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel des charges sociales : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires d'avril 2014.
- Contribuables n'ayant pas opté pour le paiement mensuel de l'impôt sur le revenu : paiement du deuxième tiers d'impôt sur le revenu de 2013.
- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires d'avril 2014 payés dans les 10 premiers jours de mai 2014.

JUIN 20

- Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de

la CSG et de la CRDS (sur demande).

- Professionnels libéraux : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande).
- Date limite de dépôt de la déclaration d'ensemble des revenus 2013 et du patrimoine lorsqu'il est compris entre 1,3 M€ et 2,57 M€ (en cas de déclaration par Internet, date limite fixée au 27 mai pour les contribuables résidant dans les départements 01 à 19, au 3 juin pour ceux résidant dans les départements 20 à 49 et au 10 juin pour ceux résidant dans les départements 50 à 974/976).
- Travailleurs non salariés : déclaration sociale des indépendants (DSI) à transmettre aux organismes conventionnés relevant du Régime social des indépendants (RSI) (avant le 10 juin en cas de déclaration par Internet).

JUIN 25

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires d'avril 2014 payés entre le 11 et le 20 mai 2014.

JUIN 27

- Date limite de dépôt par Internet de la déclaration des revenus 2013 pour les contribuables résidant dans les départements numérotés 01 à 19.

LA NATION À VOTRE SERVICE